

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal, en bref...

SÉANCE DU 13 FEVRIER 2019

Orientations budgétaires

En 2018, les dépenses courantes ont été de 502 882 € et les recettes de 615 606 €. L'excédent sur l'année est de 112 724 €. Un tel excédent est régulièrement constaté et devrait rester stable au cours des prochaines années.

Tous les anciens emprunts arrivent en fin de remboursement ; une charge de 33 522 €/an va donc disparaître.

La Commune peut ainsi envisager d'emprunter à nouveau ; en outre, les conditions actuelles sont favorables. L'endettement envisagé pour des logements locatifs (Clos de l'école, gare) n'amputera pas la capacité d'autofinancement de la Commune, car les annuités seront équilibrées par les loyers.

Les subventions attendues et la perspective de ces loyers permettent d'envisager les gros investissements du Clos de l'école et de l'ancienne gare sans mettre en péril l'équilibre des finances locales.

Il n'y a donc aucune raison de modifier les taux d'impôts locaux.

Clos de l'école : plan de financement

Le Conseil approuve les opérations à réaliser dans les bâtiments existants :

- des locaux périscolaires de 182 m² pour un coût estimé à 460 000 €,
- six logements de 60 à 100 m², d'une surface totale de 445 m², pour un coût estimé à 1 120 000 €,
- des aménagements divers pour un coût estimé à 60 000 €.

L'ensemble (acquisition et travaux) devrait s'élever à 2 140 000 €, dont 1 500 000 à 1 700 000 € restant à la

charge de la Commune, en fonction des subventions.

Pour financer cette dépense, le Conseil décide de recourir à un emprunt dont le montant et les modalités seront validées lors d'une prochaine séance.

Les loyers devraient équilibrer tout ou partie des annuités correspondantes.

Le Conseil sollicite les subventions susceptibles d'être accordées (État, Région, Département et PNR).

Ancienne gare : plan de financement

Le Conseil approuve le programme consistant à réhabiliter, pour un montant de 150 400 €, le logement de 100 m² récemment acquis.

Le Conseil sollicite des subventions de l'État et du PNR.

L'ensemble (acquisition et travaux) devrait ainsi s'élever à 382 000 €.

Pour financer cette dépense, le Conseil décide (en complément des aides qui seront obtenues) de recourir à un emprunt de 300 000 € sur 40 ans auprès de la Banque des territoires (Caisse des Dépôts), avec des annuités d'environ 10 000 €/an (qui seront financées par les loyers).

Et, si le bâtiment devait être inclus dans l'opération touristique envisagée dans le PLU, celle-ci reprendrait alors la charge de ce remboursement.

Anciennes salaisons

Vu l'intérêt de veiller à ce que le devenir de cette friche soit compatible avec les objectifs de la Commune, le Conseil mandate le maire pour intervenir dans les opérations de liquidation des anciennes salaisons et formuler des propositions qui seront examinées par le Conseil.

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
http://www.vallangoujard.fr

Fermeture mercredi après-midi

Le Sictcu a mandaté la société EAV pour contrôler les branchements au réseau d'assainissement

Agenda

- ✓ 13 mars 20h, en Mairie, **Grand débat public national**
- ✓ 16 mars 17h, salle municipale, **Les frelons asiatiques**
- ✓ Lundi 18 mars matin **Ramassage des encombrants**
- ✓ Lundi 22 avril, Foyer rural, **Chasse aux œufs de Pâques** pour les enfants d'âge primaire
- ✓ Samedi 4 mai, soirée Foyer rural, **Repas "fête du Muguet"**
- ✓ Dimanche 26 mai 8h-20h **Élections européennes**
- ✓ Dim 2 juin, rue du Sausseron **Brocante du Foyer rural**
- ✓ Samedi 29 juin, à l'école, **Fête de l'école**
- ✓ Mer 4 et 11 septembre, au Foyer rural : **associations sportives**

**Élections européennes
le 26 mai 2019 8h-20h :**
inscriptions sur les
LISTES ELECTORALES
jusqu'au 30 mars 2019

Grand débat public le 13 mars à 20h

Chacun est invité à participer, ici à Vallangoujard, à l'examen des grandes questions portées au grand débat public.

Les échanges seront, naturellement, libres, ouverts et sans tabou. Les seules limites seront celles du débat démocratique : respect des autres participants et de leurs opinions, sincérité des arguments, interdiction de tout propos offensant ou contraire à la loi, nécessaire concision des interventions...

Toutes les contributions seront remontées pour permettre une analyse nationale qui permettra de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action future du Gouvernement et du Parlement.

Les thèmes soumis au débat public sont les suivants :

La fiscalité et les dépenses publiques

Comment rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Quels impôts baisser en priorité ? Quelles économies ? Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? A l'inverse, faut-il entrevoir des besoins nouveaux de services publics et comment les financer ?

La transition écologique

Comment finance-t-on la transition écologique (impôt, taxes...) et qui doit être concerné en priorité ? Comment rendre les solutions concrètes accessibles à tous (ex : vieille chaudière ou vieille voiture) ? Quelles sont les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier ? Pour se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir ? Pour accélérer notre transition environnementale ? Comment garantir scientifiquement les choix ? Comment faire partager ces choix à l'échelon européen et international pour que nos producteurs ne soient pas pénalisés par rapport à leurs concurrents étrangers ?

L'organisation de l'État et des services publics

Dans un monde qui change, comment rendre les administrations et les services publics plus accessibles, plus efficaces et plus transparents ? Y a-t-il trop d'échelons administratifs ou de niveaux de collectivités locales ? Faut-il renforcer la décentralisation et donner plus de pouvoir de décision et d'action au plus près des citoyens ? A quels niveaux et pour quels services ? Comment l'État devrait-il être organisé et comment peut-il améliorer son action ? Faut-il revoir le fonctionnement de l'administration et comment ? Comment l'État et les collectivités locales peuvent-ils s'améliorer pour mieux répondre aux défis de nos territoires les plus en difficulté ?

La démocratie et la citoyenneté

Faut-il reconnaître le vote blanc ? Faut-il rendre le vote obligatoire ? Faut-il, et dans quelles proportions, limiter le nombre de parlementaires ou autres catégories d'élus ? Quel rôle nos assemblées, dont le Sénat et le Conseil Économique, Social et Environnemental doivent-ils jouer pour représenter nos territoires et la société civile ? Faut-il les transformer et comment ? En outre, une grande démocratie comme la France doit être en mesure d'écouter plus souvent la voix de ses citoyens. Quelles évolutions envisager pour rendre la participation citoyenne plus active, la démocratie plus participative ? Faut-il associer davantage et directement des citoyens non élus, par exemple tirés au sort, à la décision publique ? Faut-il accroître le recours aux référendums et qui doit en avoir l'initiative ? Comment améliorer l'intégration dans notre Nation ? En matière d'immigration, une fois nos obligations d'asile remplies, faut-il fixer des objectifs annuels définis par le Parlement ? Que proposer afin de répondre à ce défi qui va durer ? Comment renforcer les principes de la laïcité française, dans le rapport entre l'État et les religions de notre pays ? Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?

Sur toutes ces questions, chacun pourra formuler ses avis et propositions, soit au cours de la réunion du 13 mars, soit « en ligne » sur www.granddebat.fr

Marc GIROUD, Maire